

# REGLEMENT DE L'EPREUVE

## Article 1 : Organisation

Le Triathlon La ½ Finale Zone Sud-Ouest du championnat de France individuel jeunes de Triathlon est organisé par l'A.L.Layrac Triathlon 47. L'épreuve est agréée par la Fédération Française de Triathlon et la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les épreuves se dérouleront le 12 Mai 2019 sur le Site Lac de Clarens, Casteljaloux 47700

## Article 2 : Règlement général en vigueur

Ce règlement est adossé à celui régissant du règlement des épreuves de la Fédération Française de Triathlon : <http://www.fftri.com/reglementation-sportive>

La remise d'un dossard implique que le concurrent a pris connaissance du texte et qu'il s'engage à s'y soumettre. Le règlement des courses de Triathlon est consultable sur notre site :

<https://www.layractri47.com> ou affiché sur le lieu, le jour de l'épreuve.

## Article 3 : Participation

Les courses de 1 à 4 Jeunes des distances XS et S sont accessibles aux jeunes de la catégorie : Benjamins à Juniors licenciés.

Pour les licenciés, présentation de la licence.

La course 5 de la distance S est accessible à tous de la catégorie Cadets et plus licenciés ou non licenciés.

Pour les licenciés, présentation de la licence.

Pour les non licencié(e)s, présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve est obligatoire.

Certificat médical, c'est une condition obligatoire pour participer à une compétition et d'un pass journée compétition

**Nota 1 :** Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocedant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

## Article 4 : Epreuves

### Dimanche 06/05

#### **1 CATEGORIE DE L'EPREUVE N°1 : Triathlon distance XS avec abri autorisé (drafting)**

Epreuve ouverte à tous de la catégorie **Benjamins et Minimes Filles**

Heure d'ouverture et lieu de retrait des dossards : 07h30 – zone retrait dossard Site Lac de Clarens, Casteljaloux

Heure de clôture des dossards : 08h30

Heure ouverture aire de transition aux athlètes : 09h15

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ 10h00

Heure approximative de fin d'épreuve : 10h45

Heure de la remise des prix à l'aire d'arrivée : 14h15

#### **2 CATEGORIE DE L'EPREUVE N°2 : Triathlon distance XS avec abri autorisé (drafting)**

Epreuve ouverte à tous de la catégorie **Benjamins et Minimes Garçons**

Heure d'ouverture et lieu de retrait des dossards : 07h30 – zone retrait dossard Site Lac de Clarens, Casteljaloux

Heure de clôture des dossards : 9h00

Heure ouverture aire de transition aux athlètes: 10h00

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ : 10h45

Heure approximative de fin d'épreuve : 11h30

Programme de la ½ finale Zone Sud-Ouest du championnat de France individuel jeunes de Triathlon  
Heure de la remise des prix à l'aire d'arrivée: 14h15

### **3 CATEGORIE DE L'EPREUVE N°3 : Triathlon distance S avec abri autorisé (drafting)**

Epreuve ouverte à tous de la catégorie **Cadettes et Juniors Filles**

Heure d'ouverture et lieu de retrait des dossards : 07h30 – zone retrait dossard Site Lac de Clarens, Casteljaloux

Heure de clôture des dossards : 10h30

Heure ouverture aire de transition aux athlètes: 10h45

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ : 11h30

Heure approximative de fin d'épreuve : 12h45

Heure de la remise des prix à l'aire d'arrivée: 14h15

### **4 CATEGORIE DE L'EPREUVE N°4 : Triathlon distance S avec abri autorisé (drafting)**

Epreuve ouverte à tous de la catégorie **Cadets et Juniors Garçons**

Heure d'ouverture et lieu de retrait des dossards : 07h30 – zone retrait dossard Site Lac de Clarens, Casteljaloux

Heure de clôture des dossards : 10h45

Heure ouverture aire de transition aux athlètes: 11h00

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ : 12h45

Heure approximative de fin d'épreuve : 14h00

Heure de la remise des prix à l'aire d'arrivée: 14h15

### **5 CATEGORIE DE L'EPREUVE N°5 : Triathlon distance S Open avec abri autorisé (drafting)**

Epreuve ouverte à tous de la catégorie **Cadets et plus**

Heure d'ouverture et lieu de retrait des dossards : 12h00 – zone retrait dossard Site Lac de Clarens, Casteljaloux

Heure de clôture des dossards : 14h30

Heure ouverture aire de transition aux athlètes: 14h45

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ : 15h30

Heure approximative de fin d'épreuve : 17h00

Heure de la remise des prix à l'aire d'arrivée: 17h15

Les épreuves n°1 et 3 pourront être modifiées si un minimum de 50 Féminines sont inscrites sur ces courses. A défaut l'organisateur décalera les courses sur un départ commun avec les courses n° 2 et 4. Dans ce cas, un départ sera séparé.

### **Article 5 : règlements des courses et sanctions**

Le règlement de la Fédération Française de Triathlon prévaut durant l'épreuve. Toute modification éventuelle sera notifiée aux participants avant le départ de la course. Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement 2019 de la FFTRI. Les décisions sont sans appel et le fait de prendre part aux épreuves implique l'acceptation du règlement. Tout manquement aux règlements est susceptible d'engendrer une mise hors course.

### **Article 6 : Inscriptions et frais d'engagement**

Les engagements se feront exclusivement en ligne sur le site pour les épreuves de 1 à 4 :

<https://inscriptions-teve.fr/demifinalezonesuestfrancejeunesdetriathlon-casteljaloux2019>

Le prix d'engagement sera de 18 euros pour la distance XS et de 25 euros pour la distance S

Les engagements de l'épreuve 5 pourront se faire en ligne sur le site : <http://www.layractri47.com>

Ou les inscriptions pourront se faire par téléphone, courrier, e-mail ([layractri47@gmail.com](mailto:layractri47@gmail.com))

Le dossier d'engagement devra comprendre le bulletin d'inscription, la photocopie de la licence FFTRI de l'année en cours ainsi que les frais d'engagement. Le paiement pourra se faire sous deux formes : chèques bancaires à l'ordre de l'A.L Layrac Triathlon 47, ou numéraire (euro exclusivement). Le prix d'engagement sera de 25 euros.

**Les éventuelles inscriptions sur place le jour des épreuves seront majorées pour l'ensemble des épreuves.**

Toute inscription sera considérée comme complète qu'après renseignement des éléments nécessaires, acceptation du règlement et paiement de l'intégralité des sommes dues. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Le jour de l'épreuve, les athlètes devront être en mesure de présenter leur licence ou leur certificat médical et d'une pièce d'identité.

### **Article 7 : Annulation**

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve dans les cas suivants :

- conditions météorologiques défavorables : inondations, froid extrême, chemins et routes non praticables, etc...
- véto de la Préfecture,
- cas de force majeure,
- absence d'un intervenant du domaine médical.

En cas d'annulation de l'épreuve le jour même, les frais d'engagement ne seront pas remboursés.

### **Article 8 : Responsabilité**

La responsabilité civile de l'organisateur est couverte par une police souscrite auprès de

**ALLIANZ Assurances**. Toutefois l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance du à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte ou de vol d'objet ou de matériel (en dehors de la zone retrait dossard).

### **Article 9 : Droit à l'image**

Votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du Triathlon : La ½ Finale Zone Sud-Ouest du championnat de France individuel Jeunes de Triathlon, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, de votre nom, de votre image, de votre voix et de votre prestation sportive sur tout support, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

### **Article 10 : Récompenses**

Les récompenses seront attribuées uniquement sur la présentation des athlètes.

#### **Pour les courses XS et S :**

Les 3 premières filles et les 3 premiers garçons scratch

#### **Pour la course S Open**

Les 3 premières filles et les 3 premiers garçons scratch et chaque première et premier des catégories : cadet, junior, sénior et vétérans

Les prix ne seront pas cumulables

### **Article 11 : Respect des bénévoles**

L'organisation, après avis conjoints du responsable de l'A.L.Layrac Triathlon 47 et du Responsable du comité d'organisation du Triathlon : La ½ Finale Zone Sud-Ouest du championnat de France individuel Jeunes de Triathlon et de la course Open, se réserve le droit de disqualifier, déclasser, ou refuser l'inscription à toute personne ayant manqué de courtoisie à l'égard de l'organisation, de l'un de ses membres ou d'un autre concurrent.

### **Article 12 : Respect de l'environnement**

Dans le cadre de la sensibilisation au respect de l'environnement, des zones de propreté seront signalées sur les parcours (et dans l'aire de départ) pour y déposer les déchets des concurrents. Merci de les respecter sous peine de sanction.